Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient (ETP)



Le programme vise à développer les compétences pédagogiques et relationnelles des professionnels afin qu'ils maîtrisent les fondamentaux de l'ETP et accompagnent les patients dans l'acquisition de compétences d'auto-soins et d'adaptation leur permettant de prendre des décisions pour se maintenir en santé.



6 JOUR(S)
42 HEURES



FORMAT PRESENTIEL



FORMATION DPC



CONTEXTE DE LA FORMATION

Cette formation est conforme au guide méthodologique sur la structuration d'un programme d'ETP de la HAS, à l'article R1131-1 à 3 du code de la santé publique et à l'arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient. Il se déroule, sur 42 h en présentiel ou distanciel, pour des professionnels de santé, futurs dispensateurs de programme d'ETP. Ces professionnels proviennent de différentes institutions ou exercent en libéral.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les concepts et formuler les finalités de l'ETP
- Adopter une posture relationnelle et pédagogique
- Utiliser des méthodes et des outils pour pratiquer l'éducation thérapeutique
- Rédiger un guide d'entretien de Bilan d'Éducation Partagé (BEP) / Diagnostic Éducatif (DE)
- Conduire un entretien de BEP / DE et rédiger une synthèse écrite du BEP / DE
- Co-définir et formuler avec le patient ses objectifs pédagogiques : plan personnalisé d'éducation
- □ Choisir et mettre en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs du patient
- ≡ Construire et animer une séance pédagogique individuelle ou de groupe
- ≡ Évaluer les compétences du patient

CONTENU DE LA FORMATION

2 x 3 jours ou 3 x 2 jours de formation | 1 ou 2 intersession(s) selon format choisi

- Jour 1: Accueil des participants, Recueil des objectifs, positionnement et questions des participants et remise du plan d'action personnalisé, pré-test de connaissance / Représentations de l'ETP définition ETP contexte réglementaire / Les 4 étapes de la démarche éducative / Bilan éducatif partagé (BEP) (ou diagnostic éducatif DE) : définition et posture l'écoute active
- Jour 2 : Construction de la synthèse du BEP/ DE : en 3 temps / Les techniques d'entretien (ateliers interactifs) : questions ouvertes/fermées, reformulation
- Intersession (4 semaines) : Réaliser un BEP / DE auprès d'un patient
- Jour 3 : Retour sur les BEP / DE réalisés : compétences psychosociales / L'approche motivationnelle : entretien et méthode – compétences relationnelles et pédagogiques
- Jour 4 : Outils et méthodes pédagogiques / Conception d'une séance pédagogique
- **Intersession** (4 semaines) : Finaliser la séquence pédagogique
- Jour 5 : Retour sur les séances pédagogiques / L'animation de groupe : méthodes et enjeux
- Jour 6 : Évaluation des compétences du patient / Construction d'outils d'évaluation (travail en sous-groupes) -Axes d'amélioration individuels et collectifs / Synthèse et conclusion, post-test et questionnaire de satisfaction / Clôture de la formation

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Méthodes: Pédagogie active intégrant échanges sur les pratiques, exercices pratiques (outils de l'ETP) individuels et en sous-groupes, vignettes et cas cliniques, jeux de rôles, cartes conceptuelle, brainstorming, métaplan.
- **Supports d'animation :** diaporama
- Livret pédagogique intégrant l'ensemble du contenu de la formation, remis au format papier et/ou numérique à chaque participant.

LIL ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION ET DE TRAÇABILITÉ

- Pré et Post test
- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation
- Attestation de DPC 35012325007 (Orientation 293 DPC 2023-2025)
- ≡ Grille de suivi de l'amélioration de la pratique (PAP)

CONCEPTEUR(S)

DE Forma

Formateurs experts en ETP / consultants en ETP / IDE et diététicien coordinateur de programmes d'ETP / coach / psychologue clinicien / sophrologue

≥ INTERVENANT(S)

Formateurs experts en ETP / consultants en ETP / IDE et diététicien coordinateur de programmes d'ETP / coach / psychologue clinicien / sophrologue

PUBLICS CIBLES

Professionnels de santé salariés et libéraux : chirurgiens-dentistes, diététiciens, ergothérapeutes, infirmiers, manipulateurs d'électroradiologie, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, pédicures-podologues, pharmaciens, psychologues, sagesfemmes, sophrologues. Professionnels du secteur médico-social.

□ PRÉREQUIS

Aucun

€ TARIFS

Intra

Nous contacter

Inter

1000€ / personne (II comprend la prestation pédagogique, les documents remis aux stagiaires). Le déjeuner n'est pas inclus.

PROCHAINES SESSIONS

Plus d'informations :
07 88 12 37 82
contact@am-dpc.fr
Fiche Formation (sur notre site)

NOTE CLIENTS

4,83 /

AM DPC – 29 rue des coquelicots 92140 Clamart – NDA : 11 75 50061 75 auprès du préfet de la région d'Ile de France